



**HAL**  
open science

## LES FORMES DE DÉPOPULATION RURALE

Gérard-François Dumont, Jean Legrand

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont, Jean Legrand. LES FORMES DE DÉPOPULATION RURALE. Population et avenir, 2001, 651, pp.6-8. halshs-01148575

**HAL Id: halshs-01148575**

**<https://shs.hal.science/halshs-01148575>**

Submitted on 4 May 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## Les formes de dépopulation rurale

**Pendant la dernière période intercensitaire 1990-1999, vingt-six des quatre-vingt seize départements de la France métropolitaine ont enregistré une diminution de leur population. Or, hormis Paris, la plupart de ces départements peuvent être considérés comme ruraux dans la mesure où leur proportion de population urbaine est inférieure et le plus souvent nettement inférieure à la moyenne nationale, et où leur principale agglomération compte souvent moins, voire beaucoup moins de 50 000 habitants. On pourrait en conclure que la dépopulation de départements ruraux s'inscrit dans une logique uniforme. Or il n'en n'est rien.**

**P**our mettre en évidence les différentes formes de dépopulation rurale, considérons trois départements singuliers : le Cantal, caractérisé par la plus faible fécondité des départements français, la Creuse, dont la composition par âge de la population est depuis longtemps la plus vieillie, et la Haute-Marne, dont le solde migratoire est particulièrement négatif. Ces trois départements ont une très faible densité de population.

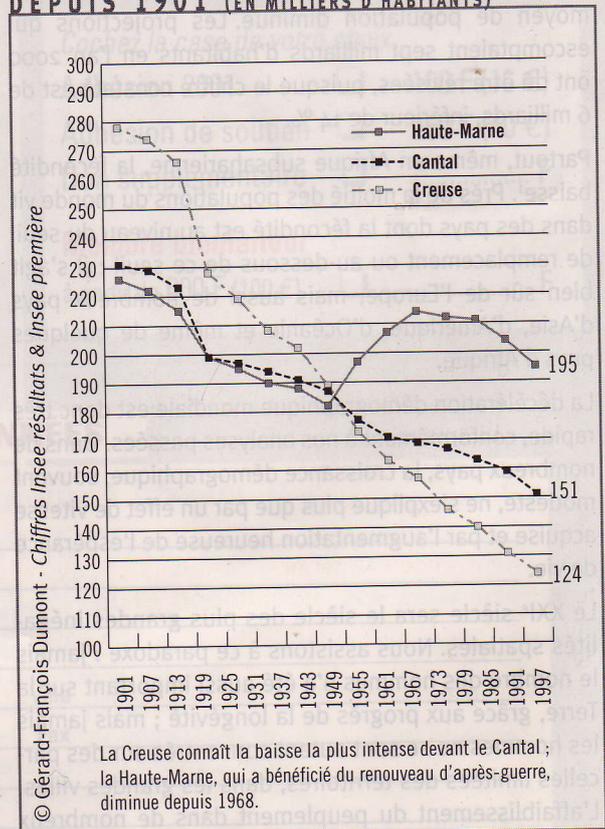
### **Le déficit naturel couvre l'excédent migratoire**

par Gérard-François DUMONT et Jean LEGRAND

Lorsque le département de la Creuse comptait 285 000 habitants, il y a un peu plus d'un siècle (au recensement de 1891), il enregistrait plus de 6 000 naissances annuelles. En un demi-siècle, sa population s'est abaissée à 189 000 habitants en 1946 sous le double effet d'une forte émigration et de la baisse de natalité. Même dans les années de renouveau démographique que traverse la France, le solde naturel creusois est d'abord à peine positif, comptant en 1948 2 822 naissances et 2 816 décès. Depuis 1949, les décès l'emportent sur les naissances. Au recensement de 1982, la population de la Creuse s'abaisse à 140 000 habitants, et le nombre des naissances domiciliées<sup>1</sup> est de 1 298, soit moins du quart du chiffre enregistré à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et moins de la moitié du chiffre de 1948. La dépopulation se poursuit : 131 350 habitants au recensement de 1990. En 1997, dernière année indiquant les chiffres domiciliés de l'état civil<sup>2</sup>, la Creuse compte 1 039 naissances (soit un taux de natalité de 8,3 pour mille habitants) et 2 050 décès (soit un taux de mortalité générale de 16,3 pour mille), soit presque deux

décès pour une naissance. Les décès domiciliés sont supérieurs aux naissances domiciliées dans la quasi-totalité des communes<sup>3</sup>. Cinq cantons comptent un taux de natalité inférieur à 7 naissances pour mille habitants et quatre cantons un taux de mortalité supérieur à 20 décès pour mille habitants. Au recensement de 1999, la population de la Creuse compte 124 470 habitants, au 93<sup>e</sup> rang, devant seulement les Hautes-Alpes, la Corse du Sud et la Lozère, alors qu'elle était au 69<sup>e</sup> rang en 1901. La densité de la Creuse est désormais de 22 habitants/km<sup>2</sup>, le cinquième de la moyenne de la France métropolitaine, un chiffre équivalent à celui des Hautes-Alpes, et supérieur seulement aux Alpes de Haute-Provence et à la Lozère. La fécondité de la Creuse, abaissée à 1,6 enfants/femme en 1981-1982, est restée depuis dans cet ordre de grandeur. Et cette fécondité s'applique sur une population de plus en plus réduite en chiffres absolus et en pourcentage. La cohorte des femmes 20-39 ans en âge d'être mères ne représente plus que 10,5 % de la population totale du département.

### 1. ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE TROIS DÉPARTEMENTS RURAUX DEPUIS 1901 (EN MILLIERS D'HABITANTS)





La Creuse est le département français où la structure par âge est la plus vieillie. Il y a plus d'une personne sur trois (34,5 %) qui a 60 ans ou plus et seulement 18,3 % de 0-19 ans.

Longtemps négatif, le solde migratoire est devenu positif depuis la période intercensitaire 1975-1982, et s'est élevé à 2 191 personnes entre 1990 et 1999. En revanche le déficit naturel est considérable, dépassant 1 000 personnes certaines années de la dernière période intercensitaire. Au total, la Creuse perd près de 7 000 habitants pendant cette période, soit 5,2 % de sa population. Si les évolutions actuelles se prolongeaient, la Creuse pourrait compter trois décès pour une naissance.

La poursuite de la dépopulation creusoise, une diminution de 161 000 habitants en un siècle longtemps accentuée par l'émigration, provient désormais exclusivement, depuis la fin des années 1970, d'un taux d'accroissement naturel négatif dépendant d'un faible fécondité et d'une composition par âge vieillie.

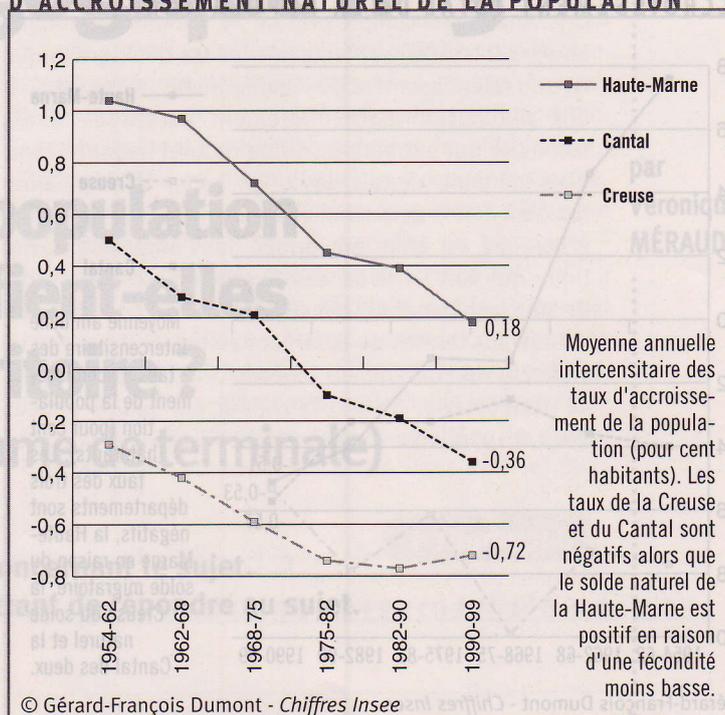
### Solde naturel et solde migratoire

En 1891, le Cantal compte près de 240 000 habitants et plus de 5 000 naissances ; puis, malgré alors une natalité suffisante, sa population diminue par émigration à 186 800 habitants en 1946. Cette année-là, le solde naturel est nettement positif avec 3 595 naissances et 2 444 décès. Ensuite, la fécondité diminue sensiblement comme la moyenne nationale puis s'abaisse à des niveaux faisant songer à l'Allemagne : 1,85 enfants/femme en 1981-1982 ; 1,49 en 1989-1990, et enfin 1,37 en 1997, année où le Cantal devient, avec la Haute-Vienne, le département à la plus basse fécondité de l'Hexagone.

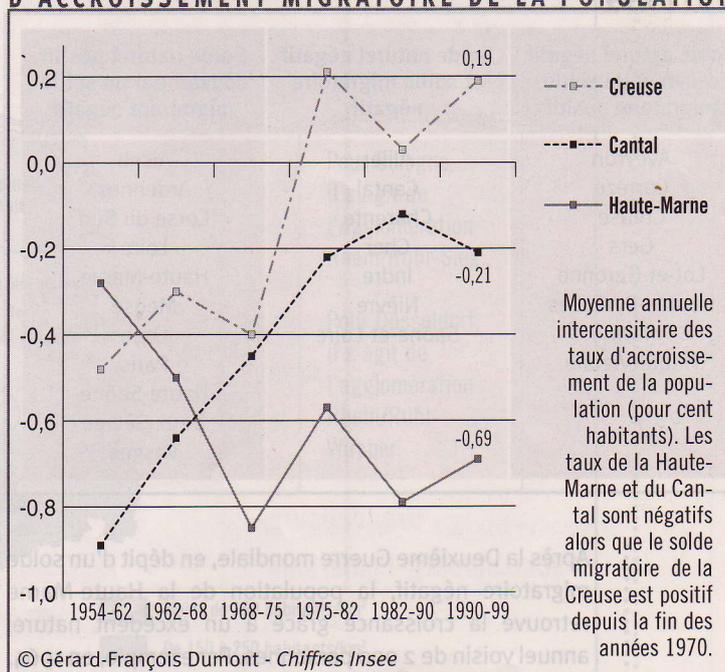
En 1997, le Cantal ne compte plus que 1 320 naissances domiciliées (soit un taux de natalité de 8,6 pour mille habitants) avec un chiffre plus élevé de décès domiciliés : 1 902, soit un taux de mortalité de 12,4 pour mille. Du fait de la baisse de la fécondité, le déficit naturel avoisine 5 000 (4 979 exactement) pour la dernière période intercensitaire. Sept cantons ont un taux de natalité inférieur à 7 naissances pour mille habitants et l'un d'eux moins de 6 (période 1990-1999). Pour cette même période 1990-1999, le solde migratoire, à nouveau négatif, est déficitaire de près de 3 000 personnes (2 966 exactement)). Additionnant un solde naturel négatif et un solde migratoire négatif, le Cantal perd près de 8 000 habitants entre 1990 et 1999. Le vieillissement s'est accentué avec, au recensement de 1999, une proportion de jeunes (0-19 ans) de 20 % contre 29 % pour les 60 ans ou plus.

La population du Cantal, avec 151 000 habitants au recensement de 1999, est désormais au 88<sup>e</sup> rang des 96 départements métropolitains.

## 2. ÉVOLUTION DU TAUX ANNUEL MOYEN D'ACCROISSEMENT NATUREL DE LA POPULATION



## 3. ÉVOLUTION DU TAUX ANNUEL MOYEN D'ACCROISSEMENT MIGRATOIRE DE LA POPULATION

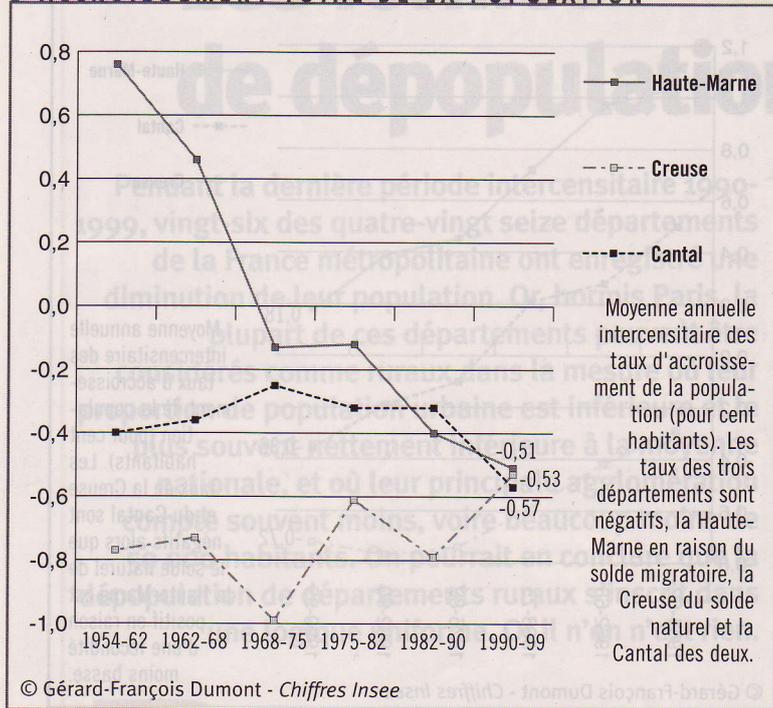


### Le déficit migratoire couvre l'excédent naturel

La population de la Haute-Marne, dont le taux de ruralité est de 50 % en 1999, a diminué d'un quart, de 243 500 habitants au recensement de 1891 à 181 800 habitants à celui de 1946.



## 4. ÉVOLUTION DU TAUX ANNUEL MOYEN D'ACCROISSEMENT TOTAL DE LA POPULATION



## TYPOLOGIE DES BAISSES DÉPARTEMENTALES 1990-1999

Solde naturel négatif couvrant un solde migratoire positif	Solde naturel négatif et solde migratoire négatif	Solde naturel positif couvert par un solde migratoire négatif
Aveyron Corrèze Creuse Gers Lot-et-Garonne Hautes-Pyrénées Tarn Haute-Vienne	Allier Cantal Charente Cher Indre Nièvre Saône-et-Loire	Aisne Ardennes Corse du Sud Loire Haute-Marne Meuse Orne Paris Haute-Saône Deux-Sèvres Vosges

Après la Deuxième Guerre mondiale, en dépit d'un solde migratoire négatif, la population de la Haute-Marne retrouve la croissance grâce à un excédent naturel annuel voisin de 2 000 personnes. Par exemple, en 1964, les naissances domiciliées s'élevèrent à 4 468 pour 2 240 décès domiciliés. La Haute-Marne atteint son niveau de peuplement maximum depuis la Première Guerre mondiale au recensement de 1968, avec 214 340 habitants. Puis, surtout après 1975, l'excédent naturel se réduit sous l'effet de la baisse des naissances domiciliées : 3 320 en 1982, 2 743 en 1990, 2 377 en 1997, mais il reste positif puisque les décès domiciliés sont par exemple de 2081 cette même année 1997. Ces chiffres

indiquent une diminution du nombre des naissances, due en partie à la baisse de la fécondité. La fécondité dans la Haute-Marne, supérieure encore au niveau permettant le remplacement des générations en 1981-1982, alors égale à 2,16 enfants par femme, diminua à 1,90 enfants/femme en 1989-1990 et 1,86 en 1997, chiffre supérieur à la moyenne nationale (1,7 en 1997).

L'importance de la baisse des naissances domiciliées n'est donc pas due à un effondrement de la fécondité comme dans le Cantal, mais à la diminution des femmes en âge d'être mère : l'effectif des femmes de 20 à 39 ans diminua de plus de 15 % entre 1990 et 1999, soit la plus forte baisse départementale. Il est clair que l'émigration, plus élevée dans les zones urbaines que dans les zones rurales, touche particulièrement cette classe d'âge. Le déficit migratoire séculaire de la Haute-Marne perdit donc entre 1990 et 1999, dépassant 12 000 personnes en neuf ans, soit exactement une moyenne annuelle de 1 388. En conséquence, la diminution de la population s'accrut : 210 670 habitants en 1982, 204 070 en 1990, et 194 870 au recensement de 1999. La densité, 31 habitants/km<sup>2</sup>, figure parmi les plus faibles des départements français.

La dépopulation de la Haute-Marne provient donc exclusivement du solde migratoire négatif, qui, outre la diminution directe de population qu'il provoque, affaiblit la natalité en abaissant les effectifs des générations en âge de procréation.

Ces trois exemples montrent à l'évidence des formes diverses de dépopulation rurale et les divergences considérables d'évolution<sup>4</sup>. Au recensement de 1901, la population de la Creuse est largement supérieure à celle du Cantal qui précède légèrement la Haute-Marne. En 1946, ces trois départements comptent un ordre de grandeur de population semblable, entre 182 000 et 189 000 habitants. A la fin du XX<sup>e</sup> siècle, le classement démographique des trois départements<sup>5</sup> est inverse de celui du début du siècle, et les écarts de peuplement se sont considérablement élargis, même si les trois départements ont perdu des habitants au cours du siècle. Cette comparaison souligne les effets de la baisse de la fécondité et du vieillissement ainsi que les conséquences variables des mouvements migratoires. Selon les intentions des responsables sur l'avenir de l'aménagement du territoire, cela suppose des actions différenciées. ●

1. Rappelons l'importance de distinguer les naissances enregistrées, dans la commune où se situe la maternité, et les naissances domiciliées, au lieu de domicile de la mère.

2. *Insee Résultats*, n° 682-683, décembre 1999.

3. *Evolutions démographiques 1982-1990-1999, données définitives, Creuse*, Paris, Insee, septembre 2000.

4. Qui conduit à considérer « les populations de la France » au pluriel. Cf. Dumont, Gérard-François, *La population de la France, des régions et des DOM-TOM*, Paris, Ellipses, 2000.

5. Cf. en outre la carte en dernière page.